

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles tenue le mardi 15 août 2023, à 18 h 30, par voie de visioconférence Teams.

PRÉSENCES : Carolyne Asselin
Isabelle Cloutier
Carole Dallaire
Josée Ducharme
Isabelle Gonthier
Lessead Jaziri
Alain Jutras
Edna Myrthil, vice-présidente
Olivier Provost-Marchand
Christian Slachetka
Émilie St-Jacques
Dominique Sylvain
Mélanie Villemaire

**Directrice générale
par intérim :** Nathalie Denny

Secrétaire générale : M^e Marie-France Dion

Invitée : M^e Josiane Landry, secr. gén. adj. et dir. adj., SSGC

Absences : Geneviève Blais a prévenu de son absence
Simon Legault a prévenu de son absence
Julie Meloche a prévenu de son absence

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Les membres du conseil d'administration présents forment quorum sous la présidence de Mme Edna Myrthil, vice-présidente.

Il est 18 h 36.

La secrétaire générale, M^e Marie-France Dion, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

1.2. **ASSERMENTATION DU NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENT À LA SÉANCE**

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Isabelle Gonthier, nouveau membre désignée au conseil d'administration et présente à la séance extraordinaire, prête serment devant la directrice générale par intérim du CSSMI de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Le formulaire d'assermentation, lequel sera subséquemment signé par Mme Gonthier, sera déposé dans le grand livre des délibérations.

Il est 18 h 37.

M. Lessead Jaziri occupe son siège à 18 h 38.

2. ORDRE DU JOUR

2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution n° CA-230815-401

Il est proposé par Mme Dominique Sylvain

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

1. Points statutaires
1.1. Ouverture de la séance, vérification de la procédure de convocation et constatation du quorum
1.2. Assermentation du nouveau membre du conseil d'administration présent à la séance, le cas échéant
2. Ordre du jour
2.1. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public (30 minutes)
4. Secrétariat général
4.1. Avis et recommandation du comité d'étude des demandes de révision de décision (dossier #2223-03) – pour adoption (<i>huis clos confidentiel</i>)
5. Clôture
5.1. Levée de l'assemblée

DE PERMETTRE au président d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne n'est inscrite à la *Période de questions du public* de la présente séance extraordinaire.

4. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

HUIS CLOS
AVIS ET RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION (DOSSIER #2223-03)
Résolution n° CA-230815-402

Il est proposé par Mme Isabelle Gonthier

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 18 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CA-230815-403

Il est proposé par Mme Mélanie Villemaire

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 14

4.1. AVIS ET RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION (DOSSIER #2223-03) – ADOPTION

Résolution n° CA-230815-404

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Rapport et recommandation du comité d'étude des demandes de révision de décision tenu le 8 août 2023 (dossier #2223-03)

ATTENDU la demande de révision de décision présentée par la mère de l'élève;

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement les parents, ainsi que les représentants du Centre de services scolaire des Mille-Îles;

ATTENDU la formation d'un comité d'étude des demandes de révision (ci-après « le comité d'étude ») conformément à la *Procédure de traitement des demandes de révision* (SGC-01);

ATTENDU la recommandation du comité d'étude;

Il est proposé par M. Alain Jutras

D'ACCEPTER la recommandation du comité d'étude (dossier #2223-03) et de maintenir la décision de l'école et de la direction générale adjointe concernant le classement de l'élève en classe spécialisée de type difficulté d'apprentissage pour l'année scolaire 2023-2024.

Adopté

Il est 19 h 15.

Madame Carolyn Asselin prend la parole. Elle mentionne qu'il s'agit de sa dernière séance du conseil d'administration, puisqu'elle commencera un congé sans solde le 21 août prochain. Elle informe les membres de sa démission du conseil d'administration, effective ce jour.

5. CLÔTURE

5.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CA-230815-405

Il est proposé par Mme Carolyn Asselin

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 18.

Edna Myrthil, présidente

M^e Marie-France Dion, secrétaire générale